

CHAMBERY-GRAND LAC ECONOMIE
Syndicat mixte

Publié le 26/06/2025

Conseil Syndical
Session du 18 juin 2025

Le dix-huit juin deux mille vingt-cinq, le Conseil Syndical de Chambéry-Grand Lac économie s'est réuni sous la présidence de Madame Marie-Pierre MONTORO-SADOUX, Présidente. La séance a été publique.

Etaient présents : Grégory BASIN - Florence BOURGEOIS – Lionel DARBON – François FOURCHES – Thibaut GUIGUE a donné mandat à Martine BERNON – Benjamin LOUIS – Florian MAITRE a donné mandat à Jean-Marc VIAL – Yves MERCIER – Pascal MITHIEUX - Marie-Pierre MONTORO-SADOUX – Josette REMY - Edouard SIMONIAN – Brigitte TOUGNE-PICAZO – André VERDU – Daniel ROCHAIX a donné mandat à Michel DYEN – Olivier ROGNARD -

Excusés : Marie BENEVISE – Aloïs CHASSOT – Philippe DA SILVA LOPES – Rudolph DI GIORGIO – Nathalie FONTAINE – Michel FRUGIER – Vincent MIGUET – Franck MORAT – Raphaële MOURIC – Benoît PERROTON – Thierry REPENTIN – Alain THIEFFENAT – Luc BERTHOUD - Robert AGUETTAZ -

Pouvoirs : 0

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents : 16

Secrétaire de séance : Grégory BASIN

Assistaient également à la séance : Patrice BLANCHOZ - Régis DORMOY – Christelle POUZERATTE - Béatrice RUBEAU - Véronique VALLA -

Date de convocation : 12/06/2025

Délibération N° C25-55

PARTENARIATS ECONOMIQUES
ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT POUR LE PERCOLATEUR

Rapport au Conseil Syndical

Marie-Pierre MONTORO-SADOUX, présidente, précise que les subventions aux différentes structures concourent au dynamisme économique du territoire.

Le Percolateur, porté par l'association Le Tremplin, est un tiers-lieu situé à Barberaz, conçu pour répondre aux enjeux de transition écologique et sociale. Sa mission principale est de fournir aux citoyens et professionnels des outils, ressources et espaces pour engager une transition collective et individuelle dans un cadre solidaire et convivial.

L'ambition et les enjeux du projet reposent sur :

- **La transition écologique et sociale** : Sensibiliser et accompagner les citoyens et professionnels vers des pratiques durables, notamment à travers l'artisanat, la réparation, le recyclage et le réemploi.
- **La cohésion sociale** : Créer un lieu de vie intergénérationnel favorisant les échanges, l'entraide et la convivialité.
- **La promotion du "faire soi-même"** : Encourager les initiatives entrepreneuriales individuelles et collectives en mettant à disposition des espaces mutualisés et des outils adaptés.
- **Le soutien aux artisans et professionnels** : Rompre l'isolement, promouvoir les métiers manuels, mutualiser les ressources et offrir une visibilité accrue.

La sélection des résidents du Percolateur repose sur des critères alignés avec les valeurs du projet, notamment la mutualisation, le réemploi et la transmission de savoir-faire. À ce jour, 27 candidatures ont été reçues, et le site prévoit d'accueillir environ 20 résidents maximum.

A ce jour, les structures et artisans sélectionnés sont :

- Roue Libre : Réparation de vélos et ateliers participatifs.
- Ski's reCycle : Réparation de skis et promotion du réemploi.
- Le Mouton à Lunette : Réparation et location de vêtements pour enfants.
- Art Ski Tech : Revalorisation de matériel de glisse en mobilier.
- Divers artisans (ébénistes, ferronniers, couteliers, couturières, maroquiniers, etc.).

La sélection vise à créer une communauté dynamique et engagée, favorisant la mixité, la collaboration, et la sensibilisation à des pratiques durables. Le tout en proposant :

- Des espaces mutualisés : Ateliers de réparation (vélos, skis, bois, métal), espaces de création et de bricolage accessibles au grand public.
- Un lieu de convivialité : Café-restaurant, espace jeux pour enfants, et une scène pour événements culturels et éducatifs.
- Des actions de sensibilisation et de formation : Ateliers animés par des résidents et partenaires pour transmettre savoir-faire et promouvoir le réemploi.

Le Percolateur vise à démocratiser les bonnes pratiques écologiques, soutenir l'économie locale, et renforcer le lien social tout en réduisant les déchets et en favorisant une consommation responsable. Il s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire et de sobriété énergétique, tout en valorisant les ressources locales et les compétences artisanales.

Chambéry-Grand Lac économie est aux côtés du Percolateur et des différentes structures du territoire, et notamment, la Ville de Barberaz, l'agglomération de Grand Chambéry, le Conseil Départemental de la Savoie, partenaires de l'initiative du Percolateur.

Le Percolateur a sollicité Chambéry-Grand Lac économie pour l'obtention d'une subvention dans le cadre de ce projet de développement.

Il est proposé au Conseil Syndical d'octroyer une subvention exceptionnelle de 15 000 € à l'association Le Percolateur pour participer au financement de cet investissement. Cette subvention d'équipement sera amortie sur une durée de 15 ans.

- ✓ Vu la sollicitation du Percolateur d'une subvention d'investissement pour la mise en œuvre de ce nouvel espace de 15 000 €,

✓ Vu le caractère innovant et expérimental du projet,

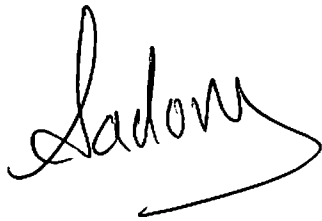
Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1 : Approuve le versement de la subvention d'investissement de 15 000 € au Percolateur.

Article 2 : Précise que le versement la subvention d'investissement s'effectuera, si nécessaire, sur la base d'une convention de partenariat.

Article 3 : les crédits correspondants sont inscrits au Budget Supplémentaire 2025.

Fait à Le Bourget-du-Lac,
Le 18 juin 2025



Marie-Pierre MONTORO-SADOUX
Présidente